



André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 30 janvier 2021

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : situation des entreprises de loisirs indoor

Nos références : JB1695

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, les entreprises de loisirs indoor (parcs de jeux pour enfants, Laser Game, Escape Game, Réalité virtuelle, Trampoline parcs, Bowlings...) paient un très lourd tribut pendant cette crise sanitaire, avec les confinements successifs et les arrêts d'activité en cette haute saison d'automne et d'hiver.

Les professionnels du secteur, et leur association professionnelle, SPACE, vous ont fait part de leurs demandes de renforcement des soutiens du fonds de solidarité, afin d'éviter qu'un très grand nombre de ces 2 000 petites et moyennes entreprises ne mettent définitivement la clef sous la porte, avec les 12 000 emplois directs qui leur sont liés.

Selon SPACE, les structures à la base de leur activité, avec des espaces et bâtiments de grande superficie, entraînent des charges fixes et loyers très importants, de très hauts niveaux d'investissements consentis et des marges faibles. Ils estiment que ces entreprises ont des charges fixes moyennes de 17 000 e par mois.

Avec des baisses de plus de 80 % de chiffre d'affaires sur l'année 2020 et l'impossibilité de redémarrer leur activité en ce début d'année 2021, ils ont lancé une pétition appelant à des mesures spécifiques et d'urgence qui a déjà rassemblé plus de 15 000 signataires.

Aussi, j'ai souhaité relayer une nouvelle fois leur demande de prise en compte réelle de leurs spécificités et de l'impasse économique dans laquelle ils vont être plongés jusqu'à l'automne 2021, puisque l'essentiel de leur activité se concentre en automne/hiver.

Une concertation a-t-elle été ouverte avec les acteurs du secteur et des mesures complémentaires aux plafonds d'indemnisation du fonds de solidarité, de prise en charge des emprunts bancaires ou des loyers sont-elles envisagées ?

Certain de l'attention que vous porterez aux professionnels de ce secteur, et dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE